

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 24 (1997)
Heft: 5

Artikel: Votations fédérales du 28 septembre 1997 : deux non: solidarité avec les faibles
Autor: Tschanz, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

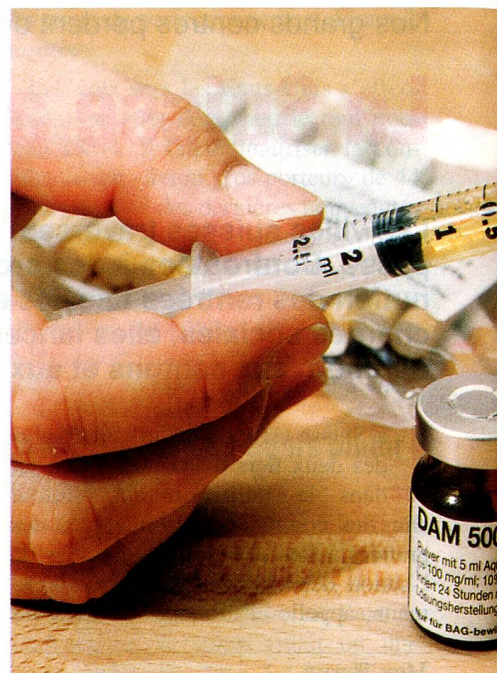
Deux non: solidarité avec les faibles

Les votations fédérales du 28 septembre dernier se sont soldées par un double non. A une courte majorité de 30304 voix, les citoyennes et citoyens suisses ont rejeté l'arrêté fédéral urgent sur le financement de l'assurance-chômage. D'autre part, à 7 contre 3, ils ont dit non également à l'initiative populaire «pour une jeunesse sans drogue».

Le rejet de l'arrêté fédéral urgent sur le financement de l'assurance-chômage entraîne l'abrogation de ce dernier à partir du 1^{er} décembre prochain. Les chômeurs verront ainsi leurs indemnités remonter de 1%, respectivement 3% et la Confédération devra reprendre le versement de sa contribution à fonds perdu de 5% des dépenses globales de l'assurance-chômage. Les résultats par canton sur cet objet reflètent pratiquement la carte du chômage du pays. Ainsi le non a été très prononcé dans tous les cantons ayant un taux de chômage supérieur à la

moyenne nationale de 5%, auxquels sont venus s'ajouter Fribourg et les deux Bâle. Le rejet a été le plus net dans le Jura (80,4%) et à Neuchâtel (75,4%). C'est en Suisse orientale que le oui a été le plus fort (Appenzell Rhodes-Intérieures 74,6%, St-Gall 60,6%). Si à Zurich le oui a prévalu avec 54,5%, à Berne, il y a pratiquement égalité, avec 82 oui de plus que de non.

S'agissant de l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue», il convient de relever l'unanimité des cantons, qui se retrouvent tous dans le camp du non. Le taux de rejet varie entre 55,2% en Valais (59,3% au Tessin) et 82% à Genève (81,5% à Bâle-Ville). Le rejet de cette initiative populaire va permettre au parlement de réviser la législation sur les stupéfiants, de manière à y inscrire les différents éléments de la politique actuelle de la Confédération en la matière, en particulier la prescription sous



Le rejet sans appel de l'initiative «Jeunesse sans drogue» est un plébiscite pour la politique du gouvernement en matière de drogue. (Photo: Keystone)

contrôle médical d'héroïne aux plus dépendants des quelque 30 000 consommateurs de drogues dures.

PAT

Commentaire

C'est un vote de sécurité et d'espoir aussi qu'ont exprimé les Suisses le 28 septembre dernier. Et le signal adressé aux édiles politiques est on ne peut plus clair: la Suisse sociale est prioritaire.

Certes, le non à l'arrêté fédéral urgent sur le financement de l'assurance-chômage ne donne aucune piste pour

rééquilibrer tout à la fois l'assurance-chômage et les finances fédérales. Mais il indique la direction à ne pas suivre et qui était précisément celle où voulaient nous entraîner les aiguilleurs de la politique fédérale. A ces derniers maintenant de faire preuve d'imagination. Le souverain, après avoir autorisé il y a quelques années des baisses des prestations de l'assurance-chômage, ne veut plus qu'on touche aux chômeurs. Et la clarté de ce message n'est que soulignée par le fait que les sacrifices imposés aux chômeurs depuis le 1^{er} janvier 1997 – des réductions d'indemnités le plus souvent inférieures à deux francs par jour – paraissent supportables. On affirmera toutefois qu'à travers le non à ces mesures urgentes, ce sont les projets et «idées» de démontage de l'assurance-chômage qu'a visés le peuple suisse.

On retrouve cette dimension du maintien de l'acquis social dans le vote sur l'initiative populaire intitulée «Jeunesse sans drogue». Ici aussi, le peuple a clairement indiqué ce qu'il ne veut

pas: le retour à une politique en matière de drogue qui s'oriente uniquement vers la répression et l'abstinence. A la différence de l'assurance-chômage, la solution, ici, existe; elle est même déjà en place, sous la forme de l'approche différenciée qui est celle de la Berne fédérale depuis 1991. La politique en matière de drogues vise la stabilisation et à plus long terme la réduction du nombre de drogués en agissant dans les quatre domaines de la répression et du contrôle, de la prévention, de la thérapie, ainsi que de la réduction des dommages et de l'aide à la survie. Cette politique, qui comprend les fameux essais de prescription sous contrôle médical d'héroïne, a maintenant l'appui d'une très claire majorité populaire, y compris en Suisse romande. Et le peuple aura l'occasion de confirmer encore son soutien à cette politique différenciée en rejetant, l'an prochain probablement, l'initiative populaire des partisans de la légalisation des drogues.

Pierre-André Tschanz

Résultats du scrutin

Initiative populaire «Jeunesse sans drogue»

OUI 545 944 (29,4%)

NON 1 313 533 (70,6%)

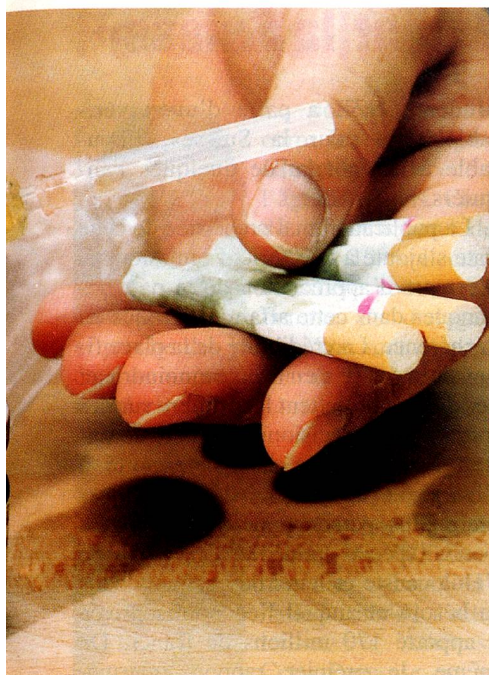
Tous les cantons

Arrêté fédéral urgent sur le financement de l'assurance-chômage

OUI 900 950 (49,2%)

NON 931 254 (50,8%)

Participation: 40%



Miroir de la presse

La presse suisse a abondamment commenté le double non du 28 septembre dernier, le plus souvent en séparant les deux objets. La plupart des éditorialistes ont relevé la sagesse et la clarté du message délivré par le souverain, ainsi qu'on a pu le lire, par exemple, dans la presse de Suisse italienne.

laRegione Ticino

«La clé de lecture de ces deux réponses à deux questions différentes paraît être celle d'un réalisme extrême, se traduisant dans une laïcité profonde et saine. Laïcité politique, s'entend: la majorité des électeurs a pris ses distances avec les hiérarchies institutionnelles et partisans et s'est permis de raisonner avec son propre bon sens et, surtout, sa propre sensibilité.»

Quelques avis concernant le rejet de l'arrêté fédéral urgent sur le financement de l'assurance chômage.

Basler Zeitung

«Les «politiques» doivent admettre qu'une moitié du peuple n'accepte aucune révision à la baisse de l'assurance-chômage, sans se préoccuper de savoir qui comblera les énormes déficits et que l'autre moitié pense qu'un modeste sacrifice était acceptable. Mais comme personne n'a intérêt à ce que l'Etat passe à la caisse pour éviter la faillite à l'assurance-chômage, il faudra s'engager sur la voie

semée d'embûches d'un assainissement raisonnable par une restructuration de l'ensemble de l'édifice social.»

Tages-Anzeiger

«La majorité bourgeoise du parlement n'a que ce qu'elle mérite. Ces représentants du peuple ont décidé à la légère des mesures d'économies ridicules et antisociales qui n'apportent presque rien aux finances fédérales. Le parlement était tellement sûr de son affaire qu'il avait encore aggravé le projet du Conseil fédéral. Bien entendu, on n'a pas trouvé nécessaire de proposer, en échange de la réduction des indemnités de chômage, une amélioration sociale quelconque. On n'a pas du tout imaginé qu'on pourrait perdre et mettre en danger ainsi, sans nécessité aucune, de grands objectifs, tels que l'assainissement des finances fédérales.»

JOURNAL DE GENEVE et Gazette de Lausanne

«L'échec de l'arrêté sur l'assurance-chômage – qui contraste avec l'acceptation en 1993 (70% de oui!) d'un précédent arrêté qui abaissait pourtant les indemnités à 70 % pour les chômeurs sans charge familiale – rejoint celui de la loi sur le travail l'an dernier. Dans les deux cas, le peuple a montré qu'il n'était pas prêt à sacrifier la dimension humaine du travail.»

L'imparzial

«Provoqué par un groupe de chômeurs chauds-de-fonnières, en dehors des caïques de la gauche, le refus de l'arrêté sur le chômage constitue d'abord une énorme victoire de la démocratie directe et, dirions-nous, du citoyen de base.»

LA LIBERTÉ

«Gouvernement et parlement y sont pour beaucoup dans leur courtoisie, mais cuisante défaite. Depuis 1993, l'assurance-chômage subit coup de canif sur coup de canif: indemnité réduite, cinq jours de carence non payés, assurance-accidents et prévoyance professionnelle entamées. Et il s'en est fallu d'un rien pour que ça continue. Ça commençait à bien faire.»

Giornale del Popolo

«Pour les autorités politiques, la marge de manoeuvre devient de plus en plus étroite et nous ne voudrions pas jouer aux Cassandre en affirmant que s'annoncent des moments de graves tensions sociales. A moins qu'après des

Votations fédérales

23 novembre 1997

Pas de votation.

15 mars 1998

Les objets n'ont pas encore été déterminés.

7 juin 1998

Les objets n'ont pas encore été déterminés.

27 septembre 1998

Les objets n'ont pas encore été déterminés.

29 novembre 1998

Les objets n'ont pas encore été déterminés.

années de croissance économique zéro ne se dessine également chez nous (comme dans de nombreux pays) une reprise sensible.»

Quelques extraits de presse concernant le rejet de l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue».

NEUE LUZERNER ZEITUNG

«Maintenant on peut aller de l'avant dans la révision de la loi sur les stupéfiants, qui est depuis longtemps en suspens. Des questions telles que la dépénalisation de la consommation de drogues ou l'introduction dans la loi de la prescription d'héroïne sous contrôle médical pour les plus dépendants des toxicomanes peuvent maintenant être abordées sur des bases plus solides qu'avant cette votation.»

Die Ostschweiz

«Il est tout simplement évident qu'il serait bête et onéreux de réduire à néant tous les progrès acquis de haute lutte et avec peine dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la drogue pour un projet utopique de monde sans drogue.»

Bieler Tagblatt

«Ce qui surprend, c'est la netteté de ce rejet, qui transforme en véritable auto-but la démarche des initiants.»

Le Nouvelliste

«La grande majorité a fait un choix motivé non par l'émotion mais par la raison uniquement qui veut, avec force, que l'abstinence constitue le seul but de la politique contre la drogue. A ne pas confondre avec les moyens, qui peuvent être multiples et doivent être prescrits par le corps médical et non par les politiques.» ■